

A.L DIET

Société à responsabilité limitée (SARL)

au capital social de 17000 €

25 ZONE D'AMENAGEMENT CONCERTÉ LA MADELEINE 34800 CLERMONT-
L'HERAULT

RCS MONTPELLIER 933169567

(la « **Société** »)

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS

Le 06/07/2026

Les associés de la Société (ci-après collectivement les « **Associés** » et individuellement un « **Associé** »),

ont pris les décisions suivantes :

Décisions

Décision 1

Il est pris acte par les Associés de la cessation des fonctions de Gérant de Léna SORRIBES, pour cause de démission en date du 06/07/2026.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 2

Il est pris acte par les Associés de la cession de 7000 parts sociales pour un montant de 5000 euros de la Société détenues par Léna SORRIBES, ancien Gérant en date du 06/07/2026, à l'associé cessionnaire suivant : M. Alexan Cathala, résidant 14 Rue des Canotiers 34540 Balaruc les bains, France né(e) le 22/08/1997 à Sète 34200.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 3

En conséquence de la cession de titres objet de la décision ci-dessus, il est pris acte par les Associés de modifier l'article relatif au capital social dans les statuts de la Société.

Les autres dispositions des statuts de la Société demeurent inchangées.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 4 : Pouvoir

Les Associés donnent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes formalités requises par la loi.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui, après lecture, a été signé par tous les Associés.

Alexan CATHALA, associé(e)

Léna SORRIBES, associé(e)

Léna SORRIBES, ancien Gérant et Cédant de parts sociales de la Société

M. Alexan Cathala, Associé